

Copie pour le Secrétariat politique, DFAE370.2 - Moyen-Orient
713.20(s.e.) - NF/bf

New York, le 24 juillet 1980

an	RP	BN					a/a
Datum	27.7						
Visa	V	BN					
EDA	28.07.80	N ^o 5e d'entretien					
Ref.	F. J. P. 58.71.140/Pal. F. J. P. 58.04.3. (Pla) ✓ <u>Palestine; Moyen-Orient</u>						



1. En marge de la septième session extraordinaire d'urgence, j'ai rencontré de manière tout à fait informelle et parce que je le connaissais personnellement M. D. Barakat, chef du Bureau d'observation de l'OLP à Genève et membre de la Délégation de l'OLP à l'actuelle session.
2. M. Barakat, qui révèle une connaissance remarquable de la réalité politique et parlementaire de notre pays, estime que l'opinion publique suisse n'est guère défavorable à la cause palestinienne dans son ensemble. C'est ainsi que la tournée de l'ensemble folklorique palestinien, qui se produisit même sur la voie publique à Zurich, n'a guère provoqué d'incidents. A son avis, il n'existe pas de groupe de pression, encore moins de force politique opposée à la cause palestinienne.
3. Mon interlocuteur relève qu'il comprend d'autant moins la récente réponse du Conseil Fédéral à la pétition du Comité Suisse-Palestine, qui lui paraît représenter un recul par rapport à des positions antérieurement exprimées par le Conseil Fédéral ou le Chef du Département des Affaires Etrangères,

- 2 -

notamment dans le discours de Monsieur Pierre Graber devant le Congrès Juif Mondial en novembre 1977. Mon interlocuteur prétend qu'effectivement, il ne comprend pas ce que veut dire cette réponse et qu'il n'a pas été en mesure de l'interpréter à l'intention de ses mandants, auxquels il s'est borné de conseiller de classer purement et simplement ce document ...

4. Mais la véritable ombre qui subsiste au tableau de ses activités en Suisse, tient au rendez-vous plusieurs fois manqué entre le Chef du Département Politique de l'OLP et le Chef du Département fédéral des Affaires Etrangères. L'Ambassadeur d'un pays arabe en Suisse lui ayant fait savoir que M. Pierre Aubert serait disposé à rencontrer M. Kaddoumi ailleurs qu'à Berne, par exemple à l'occasion d'une escale à Genève, M. Barakat a cru agir dans le sens des désirs du Chef du Département en proposant un rendez-vous à Genève à la mi-juin. Il était même prêt à attendre la fin de la rencontre pour la rendre publique. Il ne cache pas sa déception devant l'échec de cette ultime tentative. Il ne croit pas désormais qu'une rencontre aura jamais lieu. En tout cas il se gardera bien d'en prendre dorénavant l'initiative. M. Kaddoumi ne ressent plus d'intérêt à une telle entrevue. Si jamais l'idée d'une rencontre entre M. Kaddoumi et M. P. Aubert devait resurgir, ajoute mon interlocuteur, ma première tâche serait d'essayer de convaincre M. Kaddoumi ...

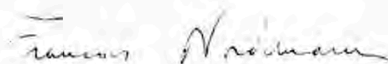
5. Et de me citer le cas d'un récent passage de M. Kaddoumi à Paris, que M. Jean-François Poncet s'est montré d'accord de recevoir littéralement sur l'heure. Le Ministre français se trouvait à l'Assemblée Nationale en plein débat de politique étrangère. Il s'est néanmoins absenté une heure durant pour rencontrer M. Kaddoumi au Palais-Bourbon même. Pourquoi tant d'empressement ? C'est parce que M. Kaddoumi disposait d'informations de première main sur les événements d'Iran que la France était heureuse de recueillir.

6. M. Kaddoumi aurait également saisi l'occasion d'une rencontre avec M. Aubert pour lui faire part de ces mêmes renseignements. L'intérêt de la Suisse pour le Proche-Orient, son action en Iran, auraient certainement rendu l'entretien fructueux pour les deux parties; au demeurant, l'OLP est consciente des limites d'une éventuelle contribution de la Suisse à une solution du conflit au Proche-Orient.

7. La déception de M. Barakat est d'autant plus sincère qu'il se loue d'autre part des bonnes relations qu'il entretient avec tous ses interlocuteurs au Département: il mentionne sa récente visite à M. le Secrétaire d'Etat, les propos échangés lors d'une réception avec M. l'Ambassadeur Hugentobler et surtout les contacts qu'il a depuis près de dix ans avec l'Ambassadeur Brunner.

8. J'ai répondu brièvement à mon interlocuteur que, loin de Berne depuis près de quatre mois, je n'étais plus au courant des développements en cours; mais qu'à ma connaissance, la position officielle du Conseil Fédéral n'avait guère changé: le principe d'une visite de M. Kaddoumi reste acquis. Sans pouvoir modifier son sentiment de déception, j'ai émis l'espoir que la visite finirait bel et bien par avoir lieu ...
9. Je n'ai pu me départir de l'impression que M. Barakat - qui participe pour la première fois à une Assemblée générale à New York - avait l'air de dresser un bilan de sa mission à Genève, comme si celle-ci devait prendre fin dans un intervalle pas trop éloigné. Impression toute subjective, que rien d'ailleurs n'est venu corroborer.
10. Sur le fond de ces propos, je dois dire que, en observant ce qui se passe autour de moi, je comprends en effet mieux ce que M. Barakat a voulu dire en me laissant entendre que l'OLP n'était plus demandeur. En effet, les chefs de délégation de tous bords défilaient les uns après les autres au banc de M. Kaddoumi situé, par la force des choses, à proximité de celui de la Suisse, pour s'entretenir avec lui - et notamment le Japon, qui a un léger contentieux avec l'OLP¹⁾, la Suède, très empressée, et, tout à l'heure, presque immédiatement après son discours, M. Gaston Thorn venu lui-même solliciter une entrevue qui lui fut d'ailleurs accordée sur-le-champ.

1) Des difficultés se sont élevées au Consulat du Japon à Beyrouth pour l'octroi de visas et la reconnaissance des documents de voyage d'une délégation de l'OLP qui était invitée officiellement à Tokyo et qui a de ce fait annulé son déplacement.


F. Nordmann

Copies à: M. le Secrétaire d'Etat du DFAE
Secrétariat du Chef du Département
Direction politique Div. II
Direction politique Div. III
Direction politique Div. I
Secrétariat politique
Mission permanente de la Suisse
près les O.I. Genève
Ambassade de Suisse, Beyrouth